

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

15 février 2024

Sur proposition du Conseil municipal, la Ville octroie une subvention TPG Unireso pour les seniors

Lors du vote du budget 2024 en décembre 2023 par le Conseil municipal, un montant de 200'000 francs a été alloué pour une subvention de 100 francs lors de l'achat d'un abonnement TPG Unireso « Tout Genève » pour les seniors.

Avec ce programme de subvention, la Ville de Genève souhaite inciter les aîné-e-s à utiliser les transports publics et ainsi à se déplacer de manière durable, sans recourir à la voiture. Les bénéficiaires de cette subvention sont toutes les personnes qui habitent en ville de Genève et qui ont atteint l'âge révolu de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes.

Avec cette subvention, l'**abonnement annuel Unireso de la catégorie senior** passe ainsi à **300 francs par année**, et offre la libre circulation sur tout le territoire genevois (sauf l'enclave de Céligny). Seul ce titre est concerné par le rabais.

Modalités pour obtenir un abonnement avec le rabais de 100 francs :

- Pour les client-e-s TPG, le rabais est appliqué aux résident-e-s de la ville de Genève : il suffit de se rendre aux guichets de l'une des trois agences TPG (Cornavin, Lancy Pont-Rouge, Rive) ou de faire la demande en ligne sur le site www.tpg.ch, dans le menu déroulant « Offre de ma commune – Genève ».
- Les personnes qui ne sont pas encore clientes des TPG ou qui viennent de se domicilier en ville et souhaitent bénéficier de la subvention doivent solliciter la participation financière, soit en ligne sur le web shop des TPG, soit en appelant leur service clientèle.

Pour les seniors ayant acheté un abonnement annuel TPG « Tout Genève » entre le 1^{er} janvier et le 14 février 2024, soit avant la mise en place du programme d'aide, un remboursement de 100 francs est prévu. Les personnes concernées peuvent se rendre dans l'une des trois agences TPG avec leur abonnement et une pièce d'identité. La somme leur sera remboursée directement.

« Le Conseil municipal a souhaité la création de ce nouveau subside, avec une double préoccupation de répondre au renchérissement du coût de la vie et de promouvoir les mobilités durables, rappelle Frédérique Perler, Conseillère administrative chargée de la mobilité. Ce sont des objectifs auxquels je souscris bien évidemment. Si le subside déjà octroyé aux jeunes

remporte un grand succès et s'adresse à une génération qui est en train de forger ses habitudes de mobilité, cette nouvelle subvention se veut pour l'heure un essai pilote et vise une classe d'âge où l'inflation a pu être subie de façon particulièrement dure. Ce soutien à l'utilisation des transports publics peut aussi aider les aînés à maintenir leur autonomie, et cela de façon écologique. On peut donc y voir un élément de réponse au défi de notre société de longue vie. »

Ce programme de subvention pour les seniors est un projet pilote qui permettra à la Ville de Genève d'adapter la durée de l'opération en fonction de son succès.

Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)
Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel, 022 418 20 17 / 076 210 48 16 – marc.moulin@ville-ge.ch

Aide aux populations déplacées dans la région des Savanes au Togo

L'intensification de la crise sécuritaire dans le Sahel continental en 2023 a poussé sur la route de l'exil quelque 60'000 personnes dans l'extrême nord du Togo, dans la région des Savanes. Le Conseil administratif a décidé ce jour de répondre favorablement à l'appel d'urgence de la Croix-Rouge suisse (CRS) en affectant à cette crise non médiatisée et sous-financée la somme de CHF 20'000 du « Fonds municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés ».

Ce montant sera affecté à la mise en place et à la gestion par la CRS et son partenaire local, la Croix-Rouge togolaise, de points de services humanitaires qui offriront accès à toute personne, en toute sécurité, à des prestations telles que l'information, les premiers secours, la nourriture, l'eau, un soutien psychologique et l'orientation vers des services sûrs.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)
M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@ville-ge.ch